

L'Association Culturelle Fontainoise

L'Association Culturelle Fontainoise (ACF) a été créée en 1982. Association loi 1901, elle est agréée jeunesse et éducation populaire.

En septembre 2012, elle recentre ses activités sur l'enseignement du théâtre et de la musique.

L'école associative de théâtre et de musique accueille chaque année quelques 160 élèves jeunes et adultes.

Depuis fin 2015, l'école fait partie du Schéma départemental des enseignements artistiques.

L'ACF est soutenue par le Conseil départemental de Côte-d'Or ainsi que par la ville de Fontaine-lès-Dijon.



Inscriptions

Clos Guillaume
Place des Carrois
21121 Fontaine-lès-Dijon

Réinscriptions :

**uniquement pour les adhérents
inscrits en 2023-2024**

préférentiellement via le lien helloasso,
valide jusqu'au 2 juillet 2024

ou en présentiel le mercredi 3 juillet 2024
de 17h à 19h

Nouvelles inscriptions :

Mercredi 3 juillet 2024 de 17 h à 19 h
Mercredi 4 septembre 2024 de 17 h à 19 h

Reprise des cours

Semaine du 16 septembre 2024

Les cours ont lieu :

- à l'ancienne école de filles (rue de la Source) ou au Clos Guillaume pour la musique ;
- au CAPJ pour le théâtre.

Contacts

Direction de l'école : direction.em.fld@gmail.com
Présidence de l'ACF : contact.acf.fld@laposte.net



École de Musique et de Théâtre
de Fontaine-lès-Dijon, ACF

ÉCOLE ASSOCIATIVE
DE THÉÂTRE ET DE MUSIQUE



SAISON
2024/2025



Association
Culturelle
Fontainoise

THÉÂTRE

JEUNES

Mise en scène : Alain Grenier

Élémentaires (à partir du CE1) collégiens/lycéens

Pour les jours et horaires :
consulter notre page Facebook

ADULTES

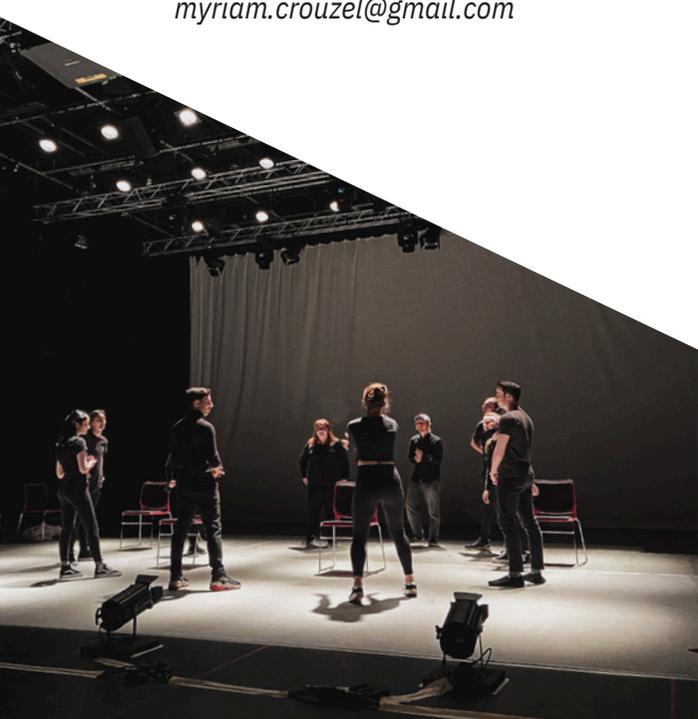
Mise en scène : Myriam Crouzel

Atelier des adultes :

« Les Têtes de Litote »

Mercredi de 19 h 45 h à 21 h 25

contact obligatoire avant inscription :
myriam.crouzel@gmail.com



MUSIQUE

COURS INDIVIDUELS

Accordéon
Quentin Rey

Alto
Emeline Gerbeaux

Batterie
Clément Passant

Clarinette
Élena Arveiler

Flûte traversière
Christelle Joly

**Guitare acoustique,
basse et électrique**
Franck Diebold

Guitare classique (*)
Viviane Mangone

(*) contact obligatoire avant inscription : direction.em.fld@gmail.com

Piano (*)
Clara Adam
Sylvie Chedal-Anglay
Stéphane Saadaoui

Violon
Florence Mrowinski

Violoncelle
Lou Darmangeat

**Atelier découverte
de plusieurs instruments**
Cours répartis sur
l'année. Forfait
supplémentaire
annuel de location des
instruments : 75 €

COURS COLLECTIFS

Formation musicale (1h) **Éveil musical et**
(jeunes, ados, adultes) **Jardin musical (45 min)**
Musique de chambre (1h) (de 3 à 6 ans)

Nouveau !! Atelier vocal (1h tous les 15 jours, planning distribué à la rentrée) (adultes)

Cet atelier propose une exploration de la voix dans le corps, par les vibrations et les résonances, pour prendre conscience de son instrument vocal. Il permet une harmonisation du corps grâce à la voix, le plaisir et l'émotion d'une voix chantée partagée !
(Psychophonie, M.L. Aucher © www.ifrepmla.eu)

Cet atelier n'aura lieu qu'à partir de 5 personnes.

Plus d'infos : direction.em.fld@gmail.com

Les cours sont accessibles à partir de 6 ans, sauf mention contraire.

TARIFS

Adhésion annuelle à l'ACF :
30 € par famille / 20 € individuel

THÉÂTRE

Jeunes

⇒ 95 € par trimestre

Adultes

⇒ 100 € par trimestre

MUSIQUE

Cours individuels

Instrument avec ou sans formation musicale

Pour les Fontainois

⇒ 165 €/trimestre

Pour les extérieurs

⇒ 185 €/trimestre

Pratiques collectives

Musique de chambre / formation musicale

⇒ 90 €/ trimestre

⇒ gratuit pour les élèves inscrits aux cours

Éveil musical / jardin musical

⇒ 85 €/ trimestre

Atelier vocal

⇒ 90 €/ trimestre

Les règlements des cours et de l'adhésion à l'ACF sont à déposer en totalité au moment de l'inscription sur le site [helloasso.com](https://www.helloasso.com) (code QR ci-contre ou lien direct : <https://www.helloasso.com/associations/association-culturelle-fontenoise/adhesions/adhesion-acf-2024-2025>) et s'effectueront en trois prélèvements par carte bancaire.

Les chèques ne sont plus acceptés. Les droits d'inscription ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement sauf raison valable après validation par le conseil d'administration.

